

# CATALOGUE DE FORMATION

## SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE DES TRAVAILLEURS

---

- VCA sécurité base
- VCA sécurité cadres opérationnels
- Conseiller en Prévention niveau de base
- Recyclage pour Conseiller en Prévention
- Rappel Secourisme d'entreprise
- Secourisme d'entreprise
- Ergonomie
- Équipement de Protection Individuelle (E.P.I.)
- Produits dangereux
- Responsabilité de la ligne hiérarchique
- Personne de Confiance
- Travail en hauteur (GOF4)

**CENTRE CFS**

Qualité, Efficacité, Service

# VCA BASE

## Public cible

L'ensemble des travailleurs ne faisant pas partie de la ligne hiérarchique.  
Travailleurs devant obtenir le certificat VCA base afin de pouvoir travailler comme sous traitant et contractant pour des entreprises utilisatrices.  
Travailleurs dont les certificats arrivent à expiration  
Travailleurs d'entreprises certifiées VCA ne faisant pas partie de la ligne hiérarchique.

## Objectif

Les maîtres d'ouvrage doivent veiller à ce que les entrepreneurs et/ou sous-traitants respectent les mesures de prévention nécessaires lors de l'exécution des travaux. De plus en plus exigé dans le cahier des charges, le certificat VCA signifie que les entrepreneurs ou les travailleurs de sous-traitants qui le possèdent, respectent des normes de sécurité très strictes et qu'ils sont en mesure d'offrir des garanties pour la gestion des risques lors de l'exécution du travail. Le certificat VCA comporte de nombreux avantages :

- Maintien de votre compétitivité;
- Gestion optimale la sécurité, de la santé et du bien-être de vos travailleurs;
- Obtention d'un label non négligeable pour de nouveaux marchés ;
- Innovation et pro-activité de votre entreprise.

L'obtention du certificat VCA base augmente également sensiblement votre employabilité, dans la mesure où elle est demandée par de nombreux employeurs.

À l'issue de cette formation, et après la réussite de l'examen, le participant connaîtra les règles de base en matière de sécurité au travail.

Il aura également acquis des outils, des méthodes, des réflexes et des modes de comportement permettant de travailler en toute sécurité.

## Notre Plus?

Notre formation VCA base existe en anglais sur 2 jours.

5% de réduction sur le prix de la prochaine formation VCA base pour les participants qui rateraient leur examen.

*Cette réduction ne porte ni sur le prix du syllabus, ni sur l'examen.*

Cette formation peut être donnée en Français, en Roumain et en Anglais (syllabi , cours et examen dans la langue de la formation)

## Programme:

1. Sécurité Santé Environnement
2. Accident du travail
3. Réglementation
4. Permis de travail
5. Substances dangereuses
6. Incendie
7. Espaces confinés
8. Machines et outils
9. Soudage
10. Lever, hisser, porter
11. Trébuchements et glissades
12. Travaux en hauteur
13. Excavation
14. Démolition
15. Electricité
16. Équipements de protection
17. Ergonomie
18. Signalisation

## Examen

L'examen dure 1h00. Pour réussir, il faut obtenir un résultat de 28/40 pour le VCA Base.

Ceux qui le réussissent reçoivent, via leur entreprise, le certificat agréé : "Sécurité de base VCA".

Il est valable 10 ans

Durée	Prix (HTVA)	C.F (1)	Participants	
			Min	Max
1 jour	880€	Chez vous (2)		
		8		20
1 jour	120€/participant	Chez nous (3)		
		8	10	20

(1) Chèques Formation (C.F.) par personne (2) Dans vos locaux, prix forfaitaire. (3) Dans nos locaux, prix par participant

En supplément:

Syllabus 15€/participant.

Examen 50€/participant.

Compris dans nos locaux:

Pause café, sandwich et boisson à midi offerts.

**CENTRE** CFS

# VCA CADRE OPÉRATIONNEL

## Public cible

Cadres opérationnels (responsables de chantiers, chefs de chantiers, conducteurs de chantiers, chefs d'équipe, responsables d'entreprise, cadres) qui souhaitent un rafraîchissement de leurs connaissances en vue du passage de leur examen VCA.

Ensemble de la ligne hiérarchique dont les certificats arrivent à expiration.

Ce module est destiné à l'ensemble de la ligne hiérarchique.

## Objectif

Pour obtenir la certification VCA, l'entreprise doit former à la sécurité ses travailleurs et ses cadres opérationnels et leur faire passer un examen agréé.

- Maîtriser la gestion de la sécurité au travail au sein d'une équipe.

- Ce cours a pour objectif de préparer les cadres opérationnels à la réussite de l'examen "Sécurité pour cadres opérationnels VCA".

- L'obtention du certificat VoIVCA augmente également sensiblement votre employabilité, dans la mesure où elle est demandée par de nombreux employeurs.

## Prérequis

Avoir suivis la formation VCA de Base (1 jour)

## Notre Plus?

**5% de réduction sur le prix de la prochaine formation VCA base pour les participants qui rateraient leur examen.**

*Cette réduction ne porte ni sur le prix du syllabus, ni sur l'examen.*

## Programme:

1er jour:

1. Législation.
2. Accident du travail
3. Réglementation
4. Permis de travail
5. Substances dangereuses
6. Incendie
7. Espaces confinés
8. Machines et outils
9. Soudage
10. Lever, hisser, porter
11. Trébuchements et glissades
12. Travaux en hauteur
13. Excavation
14. Démolition
15. Électricité
16. Équipements de protection
17. Ergonomie
18. Signalisation

2ième jour:

1. Réglementation
2. Gestion des risques
3. Acteurs de la sécurité
4. Principes des responsabilités
5. Comportement & sécurité
6. Entreprises extérieures
7. Catégories spéciales de travailleurs
8. Substances dangereuses
9. Ergonomie
10. Bruits, vibrations, ambiances thermiques, aspects psychosociaux
11. Rayonnements
12. ATEX

## Examen

L'examen dure 1h45. Pour réussir, il faut obtenir un résultat de 49/70 pour le VCA cadre.

Ceux qui le réussissent reçoivent, via leur entreprise, le certificat agréé : "Sécurité vol VCA".

Il est valable 10 ans.

Durée	Prix (HTVA)	C.F (1)	Participants	
			Min	Max
2 jours *	Chez vous (2)			
	1750€	16		20
2 jours *	Chez nous (3)			
	240€ (/participant)	16	5	20

(1) Chèques Formation (C.F.) par personne (2) Dans vos locaux, prix forfaitaire. (3) Dans nos locaux, prix par participant

\* 1er jour VCA base et 2ième jour VCA cadre opérationnel

En supplément:

Syllabus 30€/participant.

Examen 60€/participant.

Compris dans nos locaux:

Pause café, sandwich et boisson à midi offerts.

# CONSEILLER EN PRÉVENTION NIVEAU BASE

## Public cible

Selon la loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs, chaque employeur a l'obligation de créer un Service Interne pour la Prévention et la Protection au Travail (SIPP) et de disposer d'au moins un conseiller en prévention.

Les entreprises sont classées en 4 groupes (A, B, C et D) qui sont définis en fonction du nombre de travailleurs occupés dans l'entreprise et de l'importance du risque encouru par les travailleurs. En fonction du groupe auquel appartient l'entreprise, le niveau de la formation, que doit suivre le Conseiller en Prévention, diffère:

Groupes C et D (entreprise ou unité technique d'exploitation): un Conseiller en Prévention Niveau de base est suffisant que ce soit pour être chef ou membre du SIPP. Pour connaître le groupe auquel appartient votre entreprise, consultez l'A.R. du 27 mars 1998 relatif au Service Interne pour la Prévention et la Protection au travail.

## Objectif

Les formations proposées par le centre CFS vont mettre à disposition des participants des connaissances générales sur la réglementation et sur les différents aspects des domaines visés par la loi du 4 août 1996 relative à la sécurité et au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail.

Le centre CFS veille à faire appel à des chargés de cours qui ont une vie professionnelle les aidant à faire référence à de nombreux cas pratiques et de pouvoir permettre aux candidats de transférer la matière enseignée à leurs préoccupations journalières de terrain.

Les formations organisées au centre CFS mettent l'accent sur la richesse des échanges entre participants, et entre participants et chargés de cours. En effet, les cours doivent laisser à chacun la possibilité de s'exprimer et de partager les expériences et les difficultés rencontrées dans leur entreprise ou leur institution.

Enfin, le contenu du programme de formation doit pouvoir être transposable à tous types de secteurs et d'activités.

## Notre Plus?

Grâce à notre forum, vos conseillers ne seront jamais seuls face à la sécurité et au bien-être des travailleurs de votre entreprise, et cela gratuitement !

Ce forum est mis à disposition des participants, gratuitement et de manière illimitée, pour qu'ils puissent y poser leur questions et se maintenir à jour.

## Programme:

Jour 1:

- Module A : La politique de bien-être, réglementation
- Module B : A.R. mars 1998: les acteurs, leurs responsabilités (catégories spéciales des travailleurs et intérim).

Jour 2:

- Module C : Techniques d'analyses de risques, arbres des causes.
- Module D : Procédure des trois feux verts, équipements de protection individuelle.

Jour 3:

- Module E : Produits dangereux: étiquetage, toxicologie.
- Module F : Amiante

Jour 4:

- Module G : Incendie et secours
- Module H : Espaces confinés, électricité, ATEX

Jour 5:

- Module I : Charges psychosociales, travaux d'entreprises extérieures, chantiers temporaires et mobiles
- Module J : Hygiène et ergonomie

Jour 6:

- Module K : Levage, manutention de charges
- Examen

## Examen

Au terme de la formation un examen (Q.C.M) permettra aux participants de recevoir un diplôme de réussite.

Les participants ne voulant pas passer l'examen recevront une attestation de participation.

Durée	Prix (HTVA)	C.F. (1)	Participants	
			Min	Max
6 jours	Chez vous (2)			15
	5650€	40		
6 jours	Chez nous (3)		10	15
	640€/(participant)	40		

(1) Chèques Formation (C.F.) par personne (2) Dans vos locaux, prix forfaitaire. (3) Dans nos locaux, prix par participant

Les syllabi et les examens sont inclus.

Compris dans nos locaux:

Pause café, sandwich et boisson à midi offerts.



# RECYCLAGE CONSEILLER EN PRÉVENTION

## Public cible

Tous les conseillers en prévention ont le droit et le devoir de suivre un recyclage **chaque année** pour rester informés des modifications dans la réglementation sur le bien-être au travail, et des progrès scientifiques et techniques dans ce domaine (art. 23 A.R. Service interne).

L'obligation de suivre des recyclages vaut pour tous les conseillers en prévention, qu'ils aient suivi une formation complémentaire (du niveau I ou II) ou qu'ils disposent des connaissances de base (après avoir suivi le cours de base ou pas).

## Objectif

Le recyclage permet aux participants d'actualiser leurs connaissances en matière de prévention. Vos conseillers en prévention peuvent ainsi optimiser leurs analyses de risques et leurs plans globaux de prévention. De plus, ils ont l'opportunité de partager leurs connaissances et expériences avec des collègues.

## Notre Plus?

Une formation aussi bien théorique que pratique.

## Programme:

Nous choisissons les thèmes en fonction de vos besoins, en fonction des nouvelles législations ou pour approfondir les connaissances et compétences de vos travailleurs.

### Thèmes disponibles :

- Traversée de parois coupe-feu.
- Désenfumage.
- Plan d'urgence interne.
- La prévention incendie sur les lieux de travail (A.R. 23 Mars 2014)
- Rôle et mission du CPPT.
- Responsabilités civile et pénale de la ligne hiérarchique.
- Risque électrique.
- Analyse des risques psychosociaux.
- Produits dangereux.
- L'arbre des causes
- ...

## Examen

Attestation de suivi

Durée	Prix (HTVA)	C.F (1)	Participants	
			Min	Max
4 heures	Chez vous (2)	4		20
	Sur devis			
4 heures	Chez nous (3)	4	10	20
	120€/participant			

(1) Chèques Formation (C.F.) par personne (2) Dans vos locaux, prix forfaitaire. (3) Dans nos locaux, prix par participant

Les syllabi et les examens sont inclus.

Compris dans nos locaux:

Pause café, sandwich et boisson à midi offerts.

# RAPPEL SECOURISME D'ENTREPRISE

## Public cible

Personnes ayant suivi la formation secourisme d'entreprise et ayant réussi l'examen

## Objectif

Cette formation d'une demi journée a pour objectif de mettre les connaissances des secouristes d'entreprise à jour pour les notions de base ou particulières (sur demande) en matière de secourisme.

Le recyclage est normalement annuel sauf si l'employeur peut démontrer que le recyclage annuel n'est pas nécessaire, sur base d'une analyse des risques préalable et sur base de l'avis du médecin du travail et du comité, dans ce cas, le recyclage peut être suivi tous les deux ans.

Cette formation obligatoire permet au secouriste d'entreprise de garder ses habilitations.

## Prérequis

Avoir obtenu le certificat de secouriste d'entreprise

## Notre Plus?

Une formation aussi bien théorique que pratique.

## Programme:

Rappel des notions de base ou notions particulières sur demande

## Examen

Aucun: attestation de suivi

Durée	Prix (HTVA)	C.F (1)	Participants	
			Min	Max
4 heures	Chez vous (2)	4		12
	Sur devis			
4 heures	Chez nous (3)	4	10	12
	110€/participant			

(1) Chèques Formation (C.F.) par personne (2) Dans vos locaux, prix forfaitaire. (3) Dans nos locaux, prix par participant

## Syllabus inclus.

Compris dans nos locaux:

Pause café, sandwich et boisson à midi offerts.

# SECOURISME D'ENTREPRISE

## Public cible

L'ensemble des travailleurs d'une entreprise.

## Objectif

Pour répondre aux obligations imposées par AR du 15 décembre 2010 l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour :

- Pouvoir assurer les premiers secours aux travailleurs victimes d'un accident ou d'un malaise, et si nécessaire transmettre l'alerte aux services spécialisés.
  - Pouvoir assurer le transport des victimes, soit dans le local de soins, soit à leur domicile, soit vers un établissement de soins, pour autant que la victime puisse être transportée.
  - Organiser les contacts nécessaires avec les services spécialisés dans l'assistance médicale urgente, avec les opérations de sauvetage et avec les établissements de soins, dans le but que les victimes obtiennent le plus vite possible une assistance médicale appropriée.
- À l'issue de la formation, les participants seront capables :
- D'appliquer les techniques et informations apprises à toute situation d'urgence.
  - D'observer et analyser différentes situations de manière adaptée
  - De veiller à la sécurité afin d'éviter le "sur-accident" lors d'une situation d'urgence
  - De savoir faire un appel correct aux secours
  - De maîtriser les techniques de réanimation cardiopulmonaire
  - De savoir faire face en cas d'accidents spécifiques, maladie ou malaise

## Notre Plus?

Une formation aussi bien théorique que pratique.

## Programme:

1. Règles de base de l'intervention
2. Soins primaires et réanimation
3. Soins secondaires - Accidents
4. Soins secondaires - Maladies et malaises
5. Examen

## Examen

L'examen dure 4h, il comprend une réanimation et une mise en situation.

Après réussite de l'examen, les participants reçoivent un certificat de premiers secours en entreprise qui nécessite un recyclage de 4h chaque année.

Durée	Prix (HTVA)	C.F (1)	Participants	
			Min	Max
20 heures	Chez vous (2)	20		12
	Sur devis			
20 heures	Chez nous (3)	20	10	12
	240€/participant			

(1) Chèques Formation (C.F.) par personne (2) Dans vos locaux, prix (3) Dans nos locaux, prix par participant

Les syllabi et les examens sont inclus.

Compris dans nos locaux:

Pause café, sandwich et boisson à midi offerts.

# ERGONOMIE

## Public cible

Tout employé et chef de service réalisant des tâches de bureau, ou affecté à un poste de guichet, d'accueil, ou tout opérateur utilisant un écran de visualisation ainsi que du matériel informatique.

## Objectif

- Apprendre aux travailleurs à reconnaître les risques. On les aide à limiter ou à réduire les risques en fournissant des conseils individuels pour leur lieu de travail.
- Réduire les accidents de travail et les maladies professionnelles liés aux troubles musculo-squelettiques.
- Aider les participants à leur poste de travail et leur offrir un coaching afin qu'ils appliquent ce qui leur a été enseigné.
- Au terme de cette formation les candidats auront appris les bonnes pratiques à mettre en place.
- Sensibiliser et impliquer les travailleurs dans l'amélioration de leurs conditions de travail.
- Ces connaissances leur profiteront tout au long de leur carrière professionnelle.

## Notre Plus?

Une formation aussi bien théorique que pratique.

**Possibilité de compléter la formation par une étude ergonomique des postes de travail en vue d'une adaptation et mise en conformité légale.**

## Programme:

Spécifique aux postes analysés ou visés

## EXAMEN

Attestation de suivi

Durée	Prix (HTVA)	C.F (1)	Participants	
			Min	Max
1 jour	1550€	Chez vous (2)		
			8	20
1 jour	200€ <sub>(/participant)</sub>	Chez nous (3)		
			10	20

(1) Chèques Formation (C.F.) par personne (2) Dans vos locaux, prix forfaitaire. (3) Dans nos locaux, prix par participant

Syllabus inclus.

Compris dans nos locaux:

Pause café, sandwich et boisson à midi offerts.

**CENTRE**  
**CFS**



# ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (E.P.I.)

Un équipement de protection individuelle (E.P.I.) est « tout équipement destiné à être porté ou tenu par le travailleur en vue de le protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa sécurité ou sa santé au travail, ainsi que tout complément ou accessoire destiné à cet objectif ».

L'employeur prend les mesures nécessaires pour veiller à ce que les travailleurs disposent de suffisamment d'informations et d'instructions concernant les E.P.I. utilisés au travail. Pour ce faire, une note d'information générale doit être rédigée, de même que des notes d'instructions pour chaque type d'E.P.I.

Lors de l'introduction des E.P.I., il est nécessaire que les travailleurs en soient informés et éventuellement formés.

La formation doit suffisamment motiver les travailleurs à utiliser effectivement les E.P.I. Pour certains E.P.I., le mode d'emploi doit être à portée de main et il peut suffire pour informer les travailleurs. D'autres E.P.I. requièrent une formation technique spécifique des travailleurs. L'employeur organise alors une formation pour l'utilisation de ces E.P.I.

## Objectif

Motiver vos travailleurs à utiliser les différents E.P.I. disponibles dans votre entreprise.

Leur faire prendre conscience de leur avenir s'ils sont victimes d'un accident via des jeux de rôle : «j'ai un handicap, je dois exécuter des actions du quotidien.»...

## Notre Plus?

Une formation aussi bien théorique que pratique.

Notre formation est construite par rapport aux risques de votre entreprise ainsi que par rapport aux E.P.I. que vos travailleurs doivent utiliser.

## Programme:

- Les risques contre lesquels les E.P.I. doivent protéger.
- Les conditions dans lesquelles les E.P.I. doivent être utilisés.
- Les situations anormales prévisibles qui peuvent se produire dans l'entreprise.
- Partie pratique sous forme de jeu de rôle.

Les sujets abordés sont modulables.

## Examen

Attestation de suivi.

Durée	Prix (HTVA)	C.F (1)	Participants	
			Min	Max
1/2 Journée	Sur devis	Chez vous (2) -		15

(1) Chèques Formation (C.F.) par personne (2) Dans vos locaux, prix forfaitaire. (3) Dans nos locaux, prix par participant

Syllabus inclus.

# PRODUITS DANGEREUX

## Public cible

L'ensemble des travailleurs qui utilisent des produits dangereux.  
Public de prédilection: les travailleurs faisant partie de la ligne hiérarchique.

## Objectif

À l'issue de la formation, vos travailleurs:

- bénéficieront d'une meilleure compréhension de la législation belge en matière de produits dangereux
- pourront lire et comprendre les pictogrammes de sécurité ainsi que l'étiquetage des produits
- pourront réagir efficacement en cas de problème avec des produits dangereux

Cela paraît simple mais les règles d'utilisation, de stockage, d'élimination des substances dangereuses nécessitent un minimum de pratique.

La multiplicité des substances dangereuses actuelles rend souvent la chose ardue pour le commun des mortels.

Produits de nettoyage, produits phytosanitaires, colles, peintures, solvants :

- Est-ce que je les utilise en toute sécurité ? Y a-t-il des risques insoupçonnés ?
- Comment reconnaître un produit cancérigène ?
- Quels types de gants utiliser ?
- Dois-je porter un masque ?
- Comment puis-je les stocker pour éviter l'incendie ou l'explosion ?

La formation répond à ces questions concrètes et pratiques et apporte aux travailleurs les informations sur les risques associés.

## Notre Plus?

Notre formation peut être axée en rapport à l'environnement, en rapport avec des solutions de produits alternatifs aux produits dangereux ainsi que d'autres aspects à la demande.

Vous faites partie des Titres-Service ? Nous sommes agréés.

## Programme:

1. Législation
2. Les risques liés aux substances
3. Gestion du risque
4. L'étiquetage
5. Les moyens de prévention/protection
6. Évaluation périodique de santé
7. La formation peut être adaptée au respect de l'environnement et d'autres aspects
8. Les travailleurs titres-services utilisent des produits dangereux.

## Examen

Attestation de suivi.

Durée	Prix (HTVA)	C.F (1)	Participants	
			Min	Max
1 jour	Chez vous (2) Sur devis	-		20
4 heures	Chez vous (3) Sur devis	-	10	20

(1) Chèques Formation (C.F.) par personne (2) Dans vos locaux, prix par participant

En supplément:  
Syllabus 15€participant.

# SENSIBILISATION DE LA LIGNE HIÉRARCHIQUE

## Public cible

Ce module est destiné à l'ensemble de la ligne hiérarchique: responsables de chantiers, chefs de chantiers, conducteurs de chantiers, chefs d'équipe, responsables d'entreprise, cadres.

## Objectif

Si la loi du 4 août 1996 impose à l'employeur l'obligation générale de prendre les mesures nécessaires afin de promouvoir le bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, elle prévoit également que c'est la ligne hiérarchique qui est chargée de l'exécution de la politique que l'employeur aura définie.

Pour ce faire, elle devra exercer une partie de l'autorité de l'employeur, ce qui implique qu'elle dispose des compétences et moyens nécessaires. Or, comment remplir efficacement ses missions si on n'en a pas été préalablement informé?

Cette formation a été mise au point pour sensibiliser les membres de la ligne hiérarchique aux missions et obligations qu'ils auront à remplir envers les travailleurs de l'entreprise.

Module	Durée	Prix (HTVA)	C.F (1)	Participants Max
	Chez vous (2)			
Module 1	1 jour	1750€	0	20
Module 2	1 jour	1750€	0	20
	Chez nous (3)			
Module 1	1 jour	135€	0	15
Module 2	1 jour	135€	0	15

(2) Dans vos locaux, prix forfaitaire. (3) Dans nos locaux, prix par participant

Compris dans nos locaux:

Pause café, sandwich et boisson à midi offerts.



CHAQUE ACTEUR DE L'ENTREPRISE A SES RESPONSABILITES

INFORMATION?

<http://centrecfs.be>  
04 266 37 72

INSCRIPTION

Anaëlle Cornet  
0475 34 02 89

[Info@centrecfs.be](mailto:Info@centrecfs.be)

AGREMENT



## Programme:

*Le programme peut être modifié par la suite, en ajoutant ou supprimant certains sujets)*

### Module en 1 jour :

1. La législation de la Belgique.
2. Principe de la législation.
3. La prévention.
4. Les acteurs de l'entreprise : leurs rôles et leurs responsabilités.
5. Missions et rôles de la ligne hiérarchique :
  - Dangers et risques, la différence.
  - SDGR : analyse de risques.
  - Plan global.
  - Plan annuel d'action.
  - Analyse des accidents de base.
  - Fournir et donner des instructions :
    - . Fiches d'intervention.
    - . Accueil et parrainage.
  - Emploi des E.P.I.
6. Notion de fautes.

### Module en 2 jours :

1. La législation de la Belgique.
2. Principe de la législation.
3. La prévention.
4. Les acteurs de l'entreprise : leurs rôles et leurs responsabilités.
5. **Responsabilités civiles et pénales vis-à-vis des accidents :**
  - **Accidents (analyse approfondie)**
  - **Accidents graves**
  - **Rapport circonstancié.**
6. Missions et rôles de la ligne hiérarchique :
  - Dangers et risques, la différence.
  - SDGR : analyse de risques + **risques spécifiques:**  
« **entreprise de travail adapté** »
    - Plan global.
    - Plan annuel d'action.
    - Analyse des accidents.
    - Fournir et donner des instructions :
      - . Fiches d'intervention.
      - . Accueil et parrainage.
    - Emploi des E.P.I.
7. Responsabilité CCT 100 (alcool et drogue).
8. Notion de fautes.
9. **Exercices pratique sur l'analyse des risques et la mise en place des moyens de prévention.**

**CENTRE**  
**CFS**

# PERSONNE DE CONFIANCE

Le stress et le burn-out sont des problèmes croissants dans toutes les professions. On enregistre également chaque année une augmentation du nombre de plaintes pour cause de violence verbale ou de harcèlement moral. De plus, le taux de travailleurs qui ont des pensées suicidaires est alarmant.

Les problèmes psychosociaux pèsent lourdement sur la santé des collaborateurs et sur l'organisation. La personne de confiance est confrontée à des problèmes très divers et doit pouvoir y réagir de manière adaptée.

## Public cible

Cette formation est obligatoire pour les personnes de confiance :

- désignées à partir du 01/09/2014
- désignées avant le 01/09/2014 et ne pouvant justifier d'une formation préalable

Chaque membre du personnel peut devenir une personne de confiance, à condition qu'il n'assume pas l'un de ces rôles :

- représentant de l'employeur ou des travailleurs au sein du C.E. ou du CPPT
- candidat aux élections des délégués du personnel ;
- délégué syndical ;
- dirigeant, sauf s'il s'agit d'un cadre moyen ;
- médecins du travail en entreprise.

## Objectif

Cette formation apporte une réponse aux nouvelles obligations légales et permet à votre entreprise d'être encore mieux préparée face aux risques psychosociaux au travail.

Une personne de confiance bien formée est à même d'accueillir de manière professionnelle le ou les collaborateurs concernés. Elle sera capable d'améliorer le bien-être psychosocial et de limiter ou de réduire les plaintes.

## Cadre légal

La loi du 28 février 2014 complétant la loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail quant à la prévention des risques psychosociaux au travail dont, notamment, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail.

La loi du 28 mars 2014 portant modification du code judiciaire et la loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail en ce qui concerne les procédures judiciaires.

L'arrêté royal du 10 avril 2014 relatif à la prévention des risques psychosociaux au travail.

## Programme:

Jour 1 :

- Cadre légal relatif au rôle et au statut de la personne de confiance
- Les risques psychosociaux au travail
- Les procédures obligatoires dans les lieux de travail
- Les documents de la personne de confiance

Jour 2 :

- Intervention psychosociale : Que peut faire la personne de confiance et comment le faire
- Techniques d'entretien : accueillir, écouter, conseiller
- Analyser et comprendre les faits relatés
- Pourquoi et comment communiquer avec le Conseiller en Prévention aspects psychosociaux

Jours 3, 4 et 5 :

- Comprendre et repérer les souffrances au travail
- Gérer les situations problématiques :
  - agir et interagir lors de conflits,
  - quand, comment et pourquoi aménager une conciliation,
  - intervenir auprès de la ligne hiérarchique
  - gérer les émotions, les siennes et celles des autres
- Transformer les connaissances des difficultés en propositions de prévention des risques psychosociaux
- Être acteur de la prévention et du système dynamique de gestion des risques
- Mises en situations, et exercices pratiques.

## Examen

Certificat de réussite.

Durée	Prix (HTVA)	C.F. (1)	Participants	
			Min	Max
5 jours	Chez vous (2)	-		15
	Sur devis			
5 jours	Chez nous (3)	-	10	15
	600€/participant			

(1) Chèques Formation (C.F.) par personne (2) Dans vos locaux, prix forfaitaire. (3) Dans nos locaux, prix par participant

Les syllabi et les examens sont inclus.

Compris dans nos locaux:

Pause café, sandwich et boisson à midi offerts.

**CENTRE** CFS



# TRAVAIL EN HAUTEUR (GOF4)

## LE CORDISTE DE BASE:

### Objectif

Nous partons de zéro pour emmener le travailleur vers une connaissance de base lui permettant de travailler avec les E.P.I. dans des situations simples. Il sera apte à progresser sur cordes sans difficulté particulière du haut vers la bas.

Il sera toujours sous la surveillance d'un cordiste expérimenté de niveau III ou équivalent.

Il progressera donc sous les injonctions du chef d'équipe et sous la surveillance du coordinateur de chantier.

Il respectera la stricte application des techniques enseignées durant sa formation .

En aucun cas, il ne modifiera, n'adaptera ou n'ajoutera d'autres techniques pour sa progression individuelle ou collective liée à l'équipement.

### Programme:

- L'équipement personnel ainsi que la résistance de chaque élément de sécurité;
- Le contrôle de l'équipement personnel et collectif;
- Le balisage et les zones d'exclusion;
- La théorie sur le travail en hauteur et ses principes de base:
  - o Le facteur de chute,
  - o Le tirant d'air,
  - o La force choc,
  - o La dégradation du matériel,
  - o Les substances nocives,
  - o L'analyse de risques et le permis de travail (bon vert).
- Les nœuds suivis:
  - o Huit de jonction, d'attache et de bout de corde,
  - o Batelier avec sa clef complète,
  - o Papillon, le vrai !,
  - o Mickey.
- La progression individuelle:
  - o Le passage de fractionnement:
    - À la montée,
    - À la descente.
  - o Le changement de corde,
  - o Le passage de nœud :
    - À la montée,
    - À la descente.
  - o Le passage de protection et la pose de celle-ci ;
- Les techniques de dégagement d'équipier à la descente.
- Le traumatisme d'une personne inanimée dans son harnais.
- Les risques liés au rayonnement électromagnétique.

### Examen

Brevet de Cordiste de niveau de base valable pour une durée de 3 années.

Passé ce délai, un recyclage de 2 jours suivi d'un examen est nécessaire afin de reconduire ce brevet.

Durée	Prix (HTVA)	C.F (1)	Participants	
			Min	Max
		Chez vous (2)		
<i>Pas de formation en intra possible à cause des infrastructures</i>				
		Chez nous (3)		
28 heures	Sur devis	-		

(1) Chèques Formation (C.F.) par personne (2) Dans vos locaux, prix forfaitaire. (3) Dans nos locaux, prix par participant

Payement par chèques formation possible, sur devis.



# EN PRATIQUE

Le centre CFS veille à faire appel à des chargés de cours qui ont une vie professionnelle leur permettant de faire référence à de nombreux cas pratiques et de pouvoir répondre aux questions que se posent les participants.

## Nos salles:

Centre CFS - Siège social :

\* 4400 Flémalle - Rue du Bois Garguenne, 80

CrysalTup:

\* 4430 Ans - Rue blanche Planchard, 73

Cosetech:

\* 4040 Herstal - Rue de l'abbaye, 92

Salle Buro Business du Centre

\* 7110 Houdeng-Aimeries - Chaussée Pont du Sart 232,

Bientôt nouvelle salle aux Awirs

## Contactez-nous!

Gsm: +32(0)475 34 02 89

Tel: +32(0)4 266 37 72

Fax: +32(0)4 377 29 90

Mail : [info@centrecfs.be](mailto:info@centrecfs.be)

[www.centrecfs.be](http://www.centrecfs.be)



Vous avez droit à un subside mais l'organisme n'est pas dans notre liste ?  
Faites-le nous savoir, nous ferons le nécessaire.

# CENTRE CFS